



... Au fil du Mérard, La vie à Nancras ...

Bulletin municipal Janvier 2022



Le mot du maire

Nancrassiens, Nancrassiennes,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel an, synonymes de convivialité, de joie et de retrouvailles étant terminées, c'est avec bonheur et bienveillance que je profite de la parution de notre bulletin municipal, pour vous adresser mes vœux les plus chaleureux et sincères.

Cette année encore, la cérémonie des vœux de la municipalité n'a pu se réaliser physiquement à cause de la 5ème vague de COVID qui touche actuellement notre pays. On peut espérer que la situation sanitaire s'améliore et que nous puissions, dans les prochaines semaines, reprendre un rythme de vie un peu plus normal.

Une fois de plus, j'en appelle à chacun pour respecter les gestes barrières en vigueur. C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus.

C'est aussi en respectant les règles de savoir vivre que notre commune conservera son caractère et son attrait. Trop souvent nous déplorons des incivilités concernant le stationnement anarchique, les déchets abandonnés, les déjections canines ou des dégradations au niveau du stade et du lavoir notamment. Nous en appelons régulièrement au civisme. A chaque intervention de nos services techniques, c'est un peu de notre capacité d'investissement qui s'évapore.

Comme vous le savez, votre municipalité mène une politique ambitieuse d'embellissement de votre cadre de vie. Ainsi, au cours de l'année écoulée plusieurs projets ont été concrétisés, à savoir les trottoirs de la rue d'Oléron, avec la création de cheminements doux, d'espaces végétalisés et d'aires de stationnement. Un autre projet d'ampleur est en cours, rue de la Berthinière, avec l'enfouissement des réseaux aériens.

Pour 2022, les travaux d'aménagement de la rue de l'Aunis seront inscrits au budget. Préalablement à cet aménagement, une conduite d'adduction d'eau potable devra être remplacée sous la chaussée. Ces différents travaux risquent d'occasionner des perturbations pour les déplacements du quotidien. Une réflexion est également menée pour sécuriser le stationnement et la mise en valeur de notre mairie.

Enfin, comme nous nous y étions engagés, une étude approfondie est en cours concernant un éventuel équipement de vidéo-surveillance.

Tous ces projets ne sont pas le fruit d'un seul homme, mais sont portés par une équipe d'élus dévoués, volontaires et loyaux ayant pour seul but l'intérêt général.

En ces temps compliqués, je souhaite souligner le travail remarquable effectué par les agents municipaux obligés de s'adapter sans cesse aux différents protocoles sanitaires.

Je voulais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix d'élire domicile sur notre commune. Nous leurs souhaitons de vivre le meilleur à Nancras.

Concitoyens, élus, agents, bénévoles associatifs, artisans et commerçants, vous êtes la richesse de notre territoire. Ensemble continuons à faire vivre ce village pour le bien-être de tous.

Bonne et heureuse année 2022.

Votre Maire, David Raffé

Mairie de Nancras : 20 rue de l'Aunis

Telephone : 05 46 94 70 75

Courriel : mairie@nancras.fr

Site internet : www.nancras.fr

Ouverture au public :

lundi de 13h30 à 18h30

mardi de 14h00 à 18h00

mercredi de 09h00 à 12h30

vendredi de 13h30 à 18h00

LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des Conseils municipaux est affiché sur les panneaux d'affichage après chaque conseil, sur le site internet www.nancras.fr et disponible à l'examen en mairie.

Conseil municipal du 22/10/2021

La participation citoyenne présentée par la gendarmerie

Monsieur MONJOU Ludovic, adjudant-chef à la brigade de gendarmerie de Saint Porchaire, était invité à cette séance afin de présenter le dispositif « participation citoyenne ».

La participation citoyenne est un dispositif officiel créé en 2006 qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités. C'est une démarche partenariale et solidaire qui renforce les échanges d'informations entre la gendarmerie, la police municipale, les élus et les citoyens.

Le dispositif repose sur la désignation d'un référent citoyen dans chaque quartier de la Commune, sur la base du volontariat. Il faudrait au minimum 6 citoyens référents. Ces référents font le lien entre les habitants du quartier et la gendarmerie en les alertant de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens. Ils ont des réunions avec la gendarmerie pour acquérir le réflexe du signalement et les actes élémentaires de prévention, tout en respectant les libertés individuelles.

A ce jour, 3 800 communes ont adopté ce dispositif dans 89 commandements de gendarmerie. La durée du protocole est de trois ans. En 2021, il y a eu trois cambriolages sur la commune de Nancras.

Convention pour mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du parvis de la mairie et de la rue de l'Aunis avec le Syndicat de voirie

Monsieur le Maire rappelle que des travaux d'aménagement de la rue de l'Aunis doivent être réalisés par le Département fin 2022. Le changement des canalisations d'eau sera réalisé auparavant par Eau17.

Il ajoute qu'il serait judicieux d'effectuer des travaux de réaménagement du parvis de la Mairie à cette occasion. Ces travaux consisteraient à sécuriser les piétons, organiser et optimiser les stationnements, à aménager des espaces verts et à gérer les eaux de ruissellement.

Pour ce faire, il présente la convention de mission de maîtrise d'œuvre proposée par le Syndicat Départemental de la voirie. L'estimation de ces travaux est de 192 000€. Les frais d'études s'élèvent à 12 244,20€ HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte la convention pour mission de maîtrise d'œuvre proposée par le Syndicat Départemental de la voirie concernant l'aménagement du parvis de la mairie et de la rue de l'Aunis pour un montant de 12 244,20€ HT.

Convention pour mission de géolocalisation et géoréférencement des réseaux souterrains concernant l'aménagement du parvis de la mairie et de la rue de l'Aunis avec le Syndicat voirie

Cette convention complète la convention de maîtrise d'œuvre présentée au point précédent. En effet, afin d'exécuter la convention de maîtrise d'œuvre, le Syndicat Départemental de la voirie a besoin de la géodétection et du géoréférencement des réseaux souterrains existants. Il est ajouté que la rémunération de 1 525€ HT est déjà incluse dans la convention de maîtrise d'œuvre.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte la convention pour géolocalisation et géoréférencement des réseaux souterrains proposée par le Syndicat Départemental de la voirie.

Travaux de menuiserie logement 8 rue de la Berthinière : devis

Monsieur le Maire explique qu'il devient nécessaire de changer une fenêtre, une porte-fenêtre avec les volets roulants et la porte d'entrée du logement 8 rue de la Berthinière pour une meilleure isolation thermique.

Quatre entreprises ont établi un devis. Il s'avère que le devis de M David JOUBERT pour un montant de 6 227,70€ HT est le plus intéressant.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'entreprise Davis JOUBERT le changement des menuiseries du logement 8 rue la Berthinière pour un montant de 6 227,70€ HT.

Travaux de menuiserie logement 8 rue de la Berthinière : demande de subvention auprès du conseil départemental

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le changement de menuiseries dans un logement loué est subventionné par le Département à hauteur de 20 % du montant hors taxe.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide départementale à l'habitat locatif public à loyer libre en milieu rural pour le changement des menuiserie au 08 rue de la Berthinière.

Travaux de voirie au centre-bourg : devis

Monsieur le Maire présente plusieurs devis de l'entreprise PAPIN.

- remplacement de deux tampons rue d'Oléron pour un montant de 1 070€ HT. Il s'agit de deux plaques d'eaux pluviales qui créent beaucoup de nuisances sonores lorsque les véhicules roulent dessus. Elles nécessitent d'être changées.
- réparation de bordures au niveau des feux pour un montant de 2 075€ HT. Les bordures se sont descellées à force que les camions roulent dessus. Cela devient dangereux.
- réparation d'une grille avaloir rue d'Oléron : 2 950€ HT. Celle-ci est en train de s'effondrer. En plus, elle a besoin d'être rehaussée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces trois devis de voirie de l'entreprise PAPIN.

Travaux de voirie au centre-bourg : demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Les travaux de rénovation des trottoirs, côté pair, de la rue d'Oléron vont commencer au mois de novembre. Les travaux de réparation de la grille avaloir devrait être pris en charge par le Département. Monsieur le Maire attend une confirmation écrite.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a sollicité une subvention pour la prise en charge de la réparation de la grille avaloir rue d'Oléron.

Convention entre la Commune de Nancras et la société Atlantic Animal services pour la prise en charge des animaux en état de divagation

Les Communes ont l'obligation de prendre en charge les animaux en état de divagation. Monsieur le Maire présente la convention avec la société Atlantic Animal services proposée par la police municipale pluri-communale. Cette société intervient sur demande de la mairie au tarif de 65€ en journée ,75€ le week-end et 80€ la nuit.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le projet de convention avec la société « Atlantic Animal Services » et autorise le maire à signer la convention.

Convention avec le SIVU piscine de Saujon

Les enfants de l'école de Sablonceaux vont à la piscine de Saujon pendant six séances.

La Commune prend en charge les enfants domiciliés sur Nancras, soit 20 enfants.

Le coût est de 4,35€ par élève et par séance soit le coût total est de 522€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention et s'engage à assumer la charge financière correspondant au projet pédagogique natation.

Choix d'un nom pour l'école

Monsieur le Maire annonce que c'est une obligation de donner un nom à l'école. Celui-ci propose le nom de deux personnalités de la Commune :

- Monsieur Yvon CHARRIER : il a été maire de 1938 à 1977. La construction du groupe scolaire actuel a eu lieu au cours de son mandat.

- Madame Solange CLERFEUILLE : elle a été institutrice puis directrice de l'école de Nancras de 1948 à 1975. Son époux a également été directeur de l'école. Elle est décédée le 02 octobre 2021.

Le Conseil Municipal, par une voix contre, une abstention et neuf pour, décide de dénommer le groupe scolaire de Nancras : école primaire Solange CLERFEUILLE.

Choix d'un nom pour la rue reliant la rue de l'Aunis et le Chemin des Pierrières

Monsieur le Maire propose que la rue reliant la rue de l'Aunis et le Chemin des Pierrières soit nommée d'autant plus qu'elle est souvent empruntée par les automobilistes depuis le changement de sens de circulation devant les écoles. Il propose le nom suivant : « rue du Parc ».

A cette occasion, il est signalé que beaucoup d'automobilistes roulent au milieu de cette voie et prennent le virage très large.

Monsieur POULARD demande que cette voie soit en sens unique car elle n'est pas assez large surtout quand les emplacements de stationnement vont être matérialisés.

Il est rappelé que la vitesse est limitée à 30km/h sur le Chemin de Pierrières et la rue des écoles.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition de dénomination de la voie publique reliant la rue de l'Aunis et le Chemin des Pierrières en « Rue du Parc ».

Composition des commissions municipales : modification

Suite à la démission de deux conseillers municipaux, Monsieur MAUCLAIRE Didier et Madame PROTEAU Sandrine, Monsieur le Maire suggère de revoir la composition des commissions communales.

Les modifications ci-dessous ont été apportées :

- commission développement artisanal et commercial : Madame MONTUS Adeline se propose d'y être ajoutée

- commission école, cantine, centre de loisirs : Monsieur SIVADIER Johnny se propose d'y être ajouté

- commission espaces verts : Monsieur GRANDE Gilles a été ajouté

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve ces modifications de composition des commissions municipales.

Demande de subvention de l'ULIS de Saujon pour une classe de neige

Monsieur le Maire présente la demande de subvention faite par l'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de Saujon pour partir en classe de neige à Lamoura (Haut Jura) pour une durée de 8 jours en janvier 2022. Monsieur le Maire dit que la commune participe habituellement à hauteur de 25€ par enfant nancrassien concerné.

Considérant qu'un enfant est concerné, il propose 25€ de subvention.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de verser une subvention de 25€ à l'ULIS de Saujon.

Rapports annuels sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement - 2020

Monsieur le Maire informe que les rapports sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement sont disponibles et téléchargeables sur le site internet d'Eau 17 : www.eau17.fr

QUESTIONS DIVERSES

• Le SIVOS Seudre Saintonge a acheté d'occasion un mini-bus de 9 places.

• Monsieur le Maire signale que le règlement de cantine sera revu prochainement. En effet, il est prévu d'ajouter le paragraphe suivant « Pour bénéficier du service de restauration scolaire, les parents doivent être à jour du paiement des factures dont elles sont redevables au titre des années précédentes. Sans ces conditions, il n'y aura pas d'inscription possible ». Le Conseil Municipal demande à être vigilant à ce sujet.

SUITE EN PAGE 4

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Après plusieurs mois sans cérémonies publiques, la cérémonie du 11 novembre a pu, enfin, se dérouler en présence de nombreux nancrassiens et des enfants des écoles.

Pour respecter les normes sanitaires, le vin d'honneur s'est déroulé dans le parc de la mairie où des tables et des chaises avaient été installées. Cela a permis à chacun de profiter du beau temps et de ce moment convivial en toute sécurité.

DÉCOR DE FIN D'ANNÉE

Mi-décembre et par bien mauvais temps, l'équipe municipale aidée de quelques bénévoles, s'est attachée à décorer les rues de notre village pour une fin d'année plus joyeuse.

Merci à tous pour leur participation !



NOËL À L'ÉCOLE

Après Halloween, les cantinières ont été enchantées de partager la magie de Noël avec les enfants.

Ce fût d'abord la décoration du sapin dans la cantine, moment convivial et ludique, qui a marqué ce début décembre. Pour compléter le décor, de grosses guirlandes avaient été disposées au plafond.

À la veille des vacances, les maîtres et maîtresses sont venus partager le repas de Noël avec leurs élèves.



Par ailleurs, comme chaque année, un goûter de Noël a été offert par la commune aux enfants de la garderie. Ce fut l'occasion de partager un petit moment festif avec ses camarades de classe et son maître et de découvrir les cadeaux du Père Noël pour chaque classe. Le goûter était constitué d'un chocolat chaud, d'une clémentine et d'un gâteau.

Dans l'esprit de Noël, les enfants ont chanté au rythme des spots lumineux.

Conseil municipal du 22/10/2021 (suite)

- Le logiciel Gescime pour la gestion du cimetière a été installé sur les postes de travail de la mairie.
- Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'une délibération sera prise prochainement concernant la Défense Extérieure Contre l'Incendie. En effet, une bache de 60m3 d'eau sera installée par la Commune de Sainte Gemme. Les frais seront mutualisés car des habitations de la Commune sont concernées.
- Le conflit opposant la Commune de Nancras à des locataires a été sorti du rôle par décision du juge du fait de nombreux renvois. Lorsqu'un accord sera trouvé, il conviendra de demander la réinscription au rôle et de faire constater les accords passés.
- La vente du garage rue des écoles a été relancée. Un diagnostic termites va être refait. Un compromis de vente devrait bientôt être signé.
- Les vestiaires du stade ont été vandalisés récemment. La barre de renfort fermant la porte a été descellée du mur et tordue. Le volet de la buvette a été cassé. Une autre barre de renfort apposée sur le local de la chaufferie a été tordue.
- Monsieur le Maire remercie les enfants d'Olivier POULARD qui ont fabriqué beaucoup de décorations de Noël

Révision de l'inventaire des voies communautaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Départemental de la Voirie a procédé à une mise à jour des voies mises à disposition de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge. Le linéaire transféré est de 8 871 mètres. La rue du Parc a été intégrée dans les voies transférées.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce transfert de voies représentant 8 871m.

Classement de la rue du Parc dans la voirie publique communale

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a dénommé la parcelle A 800 « Rue du Parc » lors de la précédente séance.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte de classer la rue du Parc dans la voirie publique communale.

Vente à l'amiable d'un bien immobilier cadastré A 776 Les Grands Champs

La Commune de Nancras a acquis en 2017 la parcelle de Mme NAUD Jocelyne, cadastrée A 776 et située à « Les Grands Champs » afin de créer un dépôt et d'élargir un chemin. La totalité de la parcelle n'était alors pas nécessaire. Monsieur GUIBORAT Christophe s'est porté acquéreur en partie de cette parcelle pour environ 1 500m². Monsieur le Maire propose de le lui vendre pour 8 700€.

Mme MONTUS Adeline ne prend pas part au vote, étant clerc de notaire dans l'office notarial concerné.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de vendre une partie de la parcelle à Monsieur GUIBORAT Christophe pour un montant de 8 700€ et désigne la SAS Not Atlantique pour établir l'acte correspondant.

Enfouissement des réseaux Chemin des Pierrières : devis Génie Civil annexe Telecom

Monsieur le Maire présente le devis pour l'enfouissement des réseaux Telecom Chemin des Pierrières qui est de 12 914,11€ TTC.

Ces travaux d'enfouissement peuvent être subventionnés par le département à hauteur de 45 % TTC du montant des travaux.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis pour un montant de 12 914,11€ TTC. Le remboursement sera échelonné en cinq annuités.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de solliciter une subvention départementale de 5 811,36 € au titre de la revitalisation des centres des petites communes.

Demande de DETR : changement des menuiseries 8 rue de la Berthinière

Monsieur le Maire fait savoir que le changement des menuiseries au 08 rue de la Berthinière voté lors de la précédente séance est un projet éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

(DETR). Le taux de prise en charge est de 45 % du montant HT soit 2 802,46€.

Il précise que ce projet ne sera pas présenté comme prioritaire à la DETR. En effet, le projet d'aménagement du parvis de la mairie et de la rue de l'Aunis est un projet plus important et il est également subventionnable par la DETR.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'État pour une subvention DETR pour le changement des menuiseries au 08 rue de la Berthinière.

Demande de DETR : aménagement du parvis de la mairie et de la rue de l'Aunis

Ce projet est éligible à la DETR. Monsieur le Maire fait savoir qu'il devait rencontrer M BRILLANT, du Syndicat Départemental de la Voirie, afin de l'aider à monter le dossier mais que le rendez-vous a été annulé.

Monsieur le Maire propose de délibérer sur l'estimation qui figure sur la convention ayant pour mission la maîtrise d'œuvre de ce projet avec le Syndicat Départemental de la Voirie qui est de 192 000€. Le taux DETR de prise en charge étant de 45 %, le montant de la subvention s'élève à 86 400€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'État pour une subvention DETR pour l'aménagement du parvis de la mairie et de la rue de l'Aunis.

QUESTIONS DIVERSES

• Monsieur le Maire et Monsieur SIVADIER Johnny se sont rendus à la mairie de Saujon afin de voir une démonstration sur la vidéosurveillance. L'entreprise spécialisée dans ce domaine viendra en début d'année afin d'affiner le projet. Le projet prévoit initialement 8 caméras.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à se manifester lorsque l'entreprise viendra présenter le projet.

• Monsieur le Maire annonce qu'il prévoit de recruter une personne supplémentaire au service technique en début d'année. Il pourra par la suite être recruté en Contrat Accompagnement Emploi (CAE) pendant un an. Le taux de prise en charge par l'État est actuellement de 80 % pour un 30h.

• Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à installer les décorations de Noël.

• Monsieur le Maire a reçu Monsieur BALCON, de la société WPD pour le projet éolien Balanzac / Sainte Gemme. Ce projet sera déposé en préfecture au printemps 2022. La Préfecture a un délai de 2 ans pour donner son accord. L'installation des 4 éoliennes est prévue courant 2025 au meilleur des cas, s'il n'y a pas de recours.

Nancras est faiblement impacté par ce projet mis à part pour l'acheminement du matériel qui passera par la route des Boutaudières en partie. Un conventionnement pour la remise en état de la route sera prévu.

• Compte-tenu de la situation sanitaire, Monsieur le Maire reste prudent sur la tenue de la cérémonie des vœux en début d'année.

• Mme MACHEFERT Karine aimerait que le Conseil Municipal se positionne rapidement sur l'organisation du repas champêtre en juillet et sur une journée d'animation en août afin de commencer les préparations.

INFORMATIONS COMMUNALES :

La bibliothèque

Petit à petit, notre bibliothèque retrouve des lecteurs dont de nombreux enfants.

Pendant les vacances de Toussaint, la bibliothèque a accueilli les enfants du centre de loisirs, la Tribu de Nava. Ceux-ci ont investi l'espace jeunesse et ont sagement découvert les nombreux livres mis à leur disposition.

Un arrivage de romans récents est prévu prochainement. N'hésitez pas à venir emprunter des livres. Cela est gratuit.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 16h30 à 18h30 au 26 rue de l'Aunis (après la mairie)



NOUVEAU À NANCRAIS : Institut de beauté à domicile



LC' beauté

07 49 56 02 19

Saintes - Rochefort - Pays Royannais
institutlcbeaute@gmail.com

f l lcbeauteinstitut

Siret : 90328179800012

Le piéton de Nancras

Les lundis matins, le piéton de Nancras s'occupe du dépôt, souvent dominical, de déchets et ordures entre les bennes de papiers, verres et vêtements.

Ces dépôts sauvages nécessitent l'intervention d'un agent communal afin de conserver la place de la fontaine accueillante.

Le piéton rappelle que le dépôt en déchetterie est gratuit pour les habitants de Nancras, et remercie ces derniers de bien vouloir respecter le tri des bennes et de ne rien déposer à côté.



COLIS DE NOËL

Cette année encore, en raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de convier nos anciens au repas de Noël que nous avions promis.

Ce sont donc les traditionnels colis de Noël qui ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans résidant sur la commune.

Les « Pères Noël » les remercient pour leur accueil.



ENFANCE ET JEUNESSE

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE NANCRAIS

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BRAND Chantal	5 route des Roquetteries	05 46 96 94 14
CROUCH Christelle	3 rue du Pommier rouge	06 32 39 52 06
EVEILLARD Claudia	2 rue Blanche	06 81 75 67 85 / 09 50 96 63 31
MILLARD Carole	2 route des Roquetteries	06 08 22 36 13
RAFFÉ Nathalie	Beaumur	06 41 50 60 07 / 09 62 19 23 13



ACCUEIL DE LOISIRS DE NANCRAS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires

(Sauf Noël et 2 dernières semaines d'août)

Pour les vacances de la Toussaint, nous avons voyagé dans le temps, à l'époque des dinosaures et des hommes préhistoriques. Au programme : grands jeux sportifs, ateliers bricolage, visite du Paléosite de Saint Césaire et veillée pour les grands.

Un atelier lecture et découverte de la bibliothèque de Nancras a également pu être mis en place grâce aux bénévoles.



*Pour les vacances de
février 2022 n'hésitez
pas à nous contacter !*

La Tribu de Nava - 18 rue de l'Aunis - 17600 NANCRAS - latribudenava@gmail.com - 07 64 21 29 71

Facebook : La Tribu de Nava Accueil de loisirs 17600 Nancras

Périscolaire du mercredi



Bulletin d'inscription
et programme
disponibles en mairie



SIVOS
Seudre
Saintonge

SIVOS Seudre Saintonge

38 rue des Ecoles - Nancras

sivos.seudre.saintonge@gmail.com

05 46 95 28 71 - 06 24 27 74 65



Le mercredi 8 décembre, le Père Noël est venu nous rendre visite, il a apporté des chocolats aux enfants qui ont également pu découvrir les nouveaux jeux pour l'accueil périscolaire avant de prendre le goûter de Noël.



A noter dans vos agendas:

❖ **Le dimanche 20 MARS 2022- 15h-18h**

Animations sur les émotions

- Centre de loisirs Les P'tits Cœurs
- de Saintonge

23 rue du collège- 17250 Saint Porchaire,

Animations
parents/enfants

Bien être
famille

Une soirée parents sur « C'est quoi être parent »
Vous avez des questions?
- Comment faire preuve d'autorité sans hausser la voix? Comment gérer les temps d'écrans avec ses enfants? ...
Nous allons réfléchir ensemble aux solutions....

animée par MR Camou
MERCREDI 23 FEVRIER.

20h -salle des fêtes de SOULIGNONNES
NB: possibilité de venir avec les enfants
on s'en occupe ☺

Partage



Renseignements:

CDC CŒUR DE SAINTONGE

05 46 95 35 83

robineau@coeurdesaintonge.fr



Le Secteur Jeunesse de notre Communauté de communes propose aux jeunes de la sixième à 17 ans, des activités tous les mercredis après-midi ainsi que les après-midi des vacances.

Programmes disponibles en mairie et sur www.nancras.fr

LOCAL DE STE GEMME
14h-18h



- le 05/01 Escape Game
- le 12/01 Tournois de baby Foot
- le 19/01 Loup Garous
- le 26/01 Création DIY
- le 02/02 Mug Cake
- le 09/02 Fabrik à Bonbons

Pour t'inscrire à Ste Gemme, appelle Agnès au 05 46 93 33 93
Priorité aux jeunes de Ste Gemme et des communes environnantes sur ce local ...

Prends contact avec les animateurs pour avoir le dossier d'inscription. Remplis-le avec tes parents en fournissant les documents ci-dessous

- Photocopie du carnet de vaccination
- Attestation CAF ou MSA
- Attestation assurance extra scolaire

Droit d'accès aux activités pour l'année
valable pour toute la famille

	De janvier à décembre
Quotient familial <760	5,10€
QF >760	5,20€
Non allocataire et MSA	5,30€

Les activités sont à régler à la réception de la facture et les règlements sont à adresser à l'ordre du **Trésor Public**.

Pour rappel, l'activité sera due si l'annulation n'a pas été faite 48h avant, sauf pour une raison médicale ou sur une présentation d'un justificatif.

Contacts

Téléphone 05 46 95 47 93 - 06 23 28 04 15
Mail secteurjeunesse@coeurdesaintonge.fr
Adresse Place Bézier- BP23 - 17250 St Porchaire



Secteur Jeunesse



05 46 97 49 50

Passez en mode
avenir!

Mission Locale :

une seule adresse pour
tous vos projets.



Jeunes de 16 à 25 ans, vous pouvez rencontrer un conseiller pour :

- Définir un projet professionnel
- Vous aider à la recherche d'emploi
- Vous informer sur des métiers, des formations, des offres d'emploi
- Obtenir des informations pratiques (logement, mobilité, santé ...)
- Vous informer sur des dispositifs, événements, ...

PERMANENCES sur RDV:

À Corme Royal (Mairie - 8 rue du stade): **1 jeudi sur 2**

À St Porchaire (France Services - 34 rue nationale) : **tous les jeudis**

www.milo-saintonge.asso.fr



Mission Locale - Bureau Information Jeunesse de la Saintonge

« En ce début d'année, nous souhaitons à tous les habitants de notre canton une belle et heureuse année 2022. Que cette nouvelle année puisse vous apporter la santé, le bonheur partagé et la réussite pour tous. Nous souhaitons que cette année soit synonyme de sérénité et de confiance en l'avenir.

La crise sanitaire inédite que nous vivons vient nous rappeler combien les missions de solidarités sociales engagées par le Département sont essentielles. Chaque jour, la proximité, l'écoute, l'attention, l'entraide participent à notre volonté de soutenir les plus fragiles.

Dans ce contexte, nous avons une pensée pour toutes les victimes de l'épidémie. Nous saluons nos personnels soignants mais aussi tous les personnels du secteur sanitaire et social du Département de la Charente-Maritime.

Face à cette situation, le Département de la Charente-Maritime et ses partenaires sont mobilisés en déployant notamment sur l'ensemble du territoire le centre mobile de vaccination. La poursuite du Plan Santé, du Plan lié à l'accompagnement numérique, la protection de l'enfance, l'accompagnement de nos aînés et des personnes en situation de handicap constituent des priorités pour 2022.

Nous poursuivrons également la relance de nos territoires, le déploiement du très haut débit, générateur d'activités et d'emplois, nos investissements dans les collèges, la modernisation des centres de secours, le soutien au tourisme, vecteur d'attractivité...

En 2022, nous vous assurons de notre totale disponibilité, de notre volonté d'agir pour l'intérêt général afin de contribuer à mieux vivre ensemble.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous ! »

INFORMATIONS GÉNÉRALES :



Banque Alimentaire

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « **Saujon Solidarité** » pour le canton de Saujon
Local : 2 bis rue du Château d'Eau à **SAUJON**

CALENDRIER :

les samedis :

29 janvier - 12 et 26 février - 12 et 26 mars

09 et 23 avril - 07 et 21 mai

Horaires d'ouverture : 8h30 - 11h

Les personnes venant pour la première fois doivent au préalable se présenter à la Mairie de leur lieu de résidence qui leur délivrera une carte attestant de leur droit à l'aide alimentaire.

Vous voudrez bien vous munir de sacs propres, d'un sac isotherme avec pain de glace obligatoire pour les surgelés.

Nous vous demandons de venir très régulièrement aux distributions. Si vous avez un empêchement, prévenez nous **au 07 77 05 88 45**. Désormais, après 2 absences consécutives, nous vous demanderons de refaire une inscription auprès des services sociaux afin de pouvoir bénéficier à nouveau de notre aide alimentaire.

FIBRE OPTIQUE

*La fibre est désormais disponible
sur notre commune.*

Contactez votre fournisseur



MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial,
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants, avec un tiers qualifié et impartial : le médiateur familial.

Le médiateur familial a pour mission d'accueillir, d'accompagner et de soutenir les familles confrontées à des situations de conflit familial, de successions conflictuelles, de ruptures de liens, de séparation et de divorce.

Le service de médiation familiale accueille les couples en situation de crise, qui envisagent une séparation ou qui sont déjà séparés mais qui ont à régler les conséquences de cette séparation, les familles recomposées où chacun a du mal à trouver sa place, les parents en rupture de liens avec leur adolescent ou jeune adulte, les grands-parents privés de leurs petits-enfants, les fratries en difficulté concernant la prise en charge d'un parent vieillissant...

L'association EQUILIBRE vous accueille :



16, rue Louis de Foix à Royan
Tél. : 05 46 06 44 57

Site Web : www.association-equilibre-royan.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES :



Finis la galère pour vos démarches administratives en ligne !!!

Vous n'êtes pas autonome dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne ?

Vous souhaitez apprendre à utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette ?

Ateliers gratuits

smartphone, tablette, bureautique, déclaration impôts en ligne, sécurité numérique

MAXIMA MOUMOUNI, CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE, VOUS ACCOMPAGNERA VERS UNE AUTONOMIE DIGITALE

Plus d'informations :

Espace France Service - 05 46 73 19 90
numerique@coeurdesaintonge.fr

VOUS CHERCHEZ UN MÉTIER SOLIDAIRE

ET VOUS AVEZ DU TEMPS À CONSACRER AUX AUTRES ?

Avec le Département de la Charente-Maritime, comme Marie-France, devenez accueillant familial

L'accueil familial consiste, pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées.

Il assure divers service dont l'hébergement et l'entretien dans la limite de trois personnes.

Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile ou si vous cherchez une place disponible en famille d'accueil, contactez les services du département.



+ d'infos au 05 46 31 73 36
da-esms@charente-maritime.fr
ou sur charente-maritime.fr

RECHERCHES

ENTRE AIDER OU AIMER CHOISISSEZ LES DEUX !



EN CHARENTE-MARITIME, LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE RECRUTENT.

Être aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, c'est autant aider les personnes qu'aimer leur être utile.

UNE CENTAINE D'OFFRES D'EMPLOI SUR LE SITE DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

emploi 17.fr

facilitateur d'embauche

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU 05 46 38 97 10



J'AI L'ESPOIR D'AIDER 3 MILLIONS DE PERSONNES

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES

Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférent, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie. Ce que propose France Alzheimer et maladies apparentées c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par cette maladie.

Faites un don à l'association départementale :

France Alzheimer Charente Maritime

116, cours Paul Doumer à Saintes

Tél : 05 46 92 25 18

Email : francealzheimer17@gmail.com

Site internet :

www.francealzheimer.org /charentemaritime/



Depuis le 1er Janvier 2022, dans le cadre du nouveau projet de fonctionnement 2022-2025, les services RAM Coeur de Saintonge (récemment renommés RPE - Relais Petite Enfance) vont se sectoriser en RPE NORD et RPE SUD.

Le Relais Petite Enfance SUD sera animé par Sylvie PAPILLON, référente sur les communes de Balanzac, Les Essards, Nancras, Nieul lès Saintes, Plassay, Saint Porchaire, Saint Sulpice d'Arnoult, Sainte Gemme et Soullignottes.

Nouvelle adresse mail pour contacter Sylvie : rpesud@coeurdesaintonge.fr contacter Sylvie



CHANGEMENT D'HORAIRE

Depuis le 3 janvier, France Service, guichet unique de toutes vos démarches administratives, a changé d'horaires :

- le lundi de 9h à 12h30
- du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

France Services 34 rue nationale Saint Porchaire 05 46 73 19 90



NUISANCES CAUSÉES PAR LES ANIMAUX SAUVAGES

L' Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs de la Charente Maritime (AGRP 17) intervient, grâce à son réseau de piégeurs bénévoles pour atténuer les dommages en capturant certains animaux sauvages susceptibles de commettre des dégâts : fouines, renards, ragondins, corbeaux, pies, étourneaux, pigeons...

Les sinistrés sont invités à remplir les attestations de dégâts que vous trouverez en mairie ou sur son site internet. Ces déclarations peuvent être accompagnées de photos (quand cela est possible) pour justifier des dégâts ou des nuisances.



RÉUNION PUBLIQUE : GESTION DES COURS D'EAU ET DES FOSSÉS

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre (SMBS) et les services de l'Etat proposent une réunion publique d'information et d'échange sur les missions du SMBS et sur vos droits et devoirs en matière d'intervention sur les cours d'eau et fossés.

Cette rencontre aura lieu : le **22 février 2022** de 19 h à 21 h au Foyer rural du GUA (à côté de la poste).

Pour plus d'information, contactez Mélodie PIERRONNET du SMBS au **05.46.39.64.94**



PERMANENCES DES FINANCES PUBLIQUES

Un agent des Finances publiques vous accueille :

- Tous les vendredis de 9 h à 11 h 45 à la mairie de Corme-Royal, 8 rue du stade
- Tous les mercredis matin de 9 h à 12 h 30 à France Services, 34 rue nationale à St Porchaire 05 46 73 19 90



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

CE QUI CHANGE POUR LES ÉLECTIONS DEPUIS 2019 :

- **L'inscription est désormais possible** jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

- **L'inscription en ligne généralisée.** Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.



Coronavirus Covid-19

Toute l'information à jour :
[gouvernement.fr/
info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

Pour toutes vos questions :
N° vert 0800 130 000
(appel gratuit)

RETROUVEZ TOUTES LES
INFOS DE LA COMMUNE
EN TEMPS RÉEL SUR
www.nancras.fr



C'est avec grand plaisir que l'ensemble d'Eloises de Nancras a accueilli les visiteurs venus à ses portes ouvertes du 29 novembre 2021.

Nous avons pu, ainsi nous faire connaître et faire partager notre travail ainsi que nos nombreux centres d'intérêts (dances, musique, chants, couture etc) qui une fois regroupés font de nous un groupe d'arts et traditions populaires.

La pause a été de rigueur en suivant au mois de décembre, afin de reprendre la grosse préparation pour notre spectacle du dimanche 27 février, salle des halles à Nancras, face à l'église.



Notre APREM-'ELOISE vous proposera les petits films que nous avons tourné au lavoir et aux vendanges, des sketches en patois, des danses et chansons.

Nos répétitions restent les jeudis soirs, toujours dans la salle des halles.

Pour nous joindre, appelez Natacha au 06.68.71.94.90



NANCRAS

Dimanche 27 février 2022

APRÈM'ÉLOISÉ

Arts et traditions populaires

Organisé et animé par

« Eloises de Nancras »

De 14 heures 30 à 17 heures

SALLE DES HALLES

(Face à l'église)

ENTREE : 6,00 €

Vente de pâtisseries et boissons chaudes

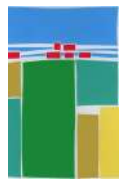
→ En fonction des mesures sanitaires exigées ←

Réservations et Renseignements
Au 05.46.94.14.93 ou 06.71.46.56.16



Port du masque obligatoire - Pass vaccinal valide

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



LE FOYER RURAL VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2022 !

Challenge Bonnets Roses

À l'automne 2021, le Foyer Rural de Nancras a participé au challenge Bonnets Roses dont l'objectif est de confectionner des bonnets de chimio à destination de femmes malades du cancer, à partir de t-shirts collectés.

Nous avons fait le choix de nous associer au Foyer Rural de Sablonceaux, au club Agora de Royan et au Ladies Circle de Royan aussi bien pour la collecte des t-shirts que pour la réalisation des bonnets.

Nous remercions très sincèrement la mairie de Nancras qui nous a grandement soutenu dans cette démarche en nous laissant une salle à disposition le temps du challenge pour nous permettre de nous réunir et de mener à bien ce projet.

Merci aussi à tous ceux qui nous ont aidé à collecter : Melieshop, Aurore et ses papilles, la Médiathèque de Sainte-Gemme, Rouge Acajou, le collège de Saujon, les Bains de Royan et différents commerces royannais... et à tous les donateurs.

Merci aussi aux couturières bénévoles qui ont donné de leur temps chez elles ou en se réunissant pour coudre dans la convivialité et la bonne humeur.

Merci aux jeunes de Sainte-Gemme pour avoir passé un après-midi à découper et surtout pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce projet.

Une mention toute spéciale à la Ferme de Magné dont une dizaine de résidents a participé très activement à la réalisation des bonnets (collecte, découpe, couture).

Grâce à cet élan de solidarité ce sont **315 bonnets de chimio** qui ont été confectionnés et sont distribués soit directement à des personnes malades, soit à des professionnels de santé de proximité.

Si vous connaissez des personnes malades ou des professionnels de santé qui en auraient besoin, contactez Caroline au 06.81.19.59.98.

Le challenge 2021 est peut-être terminé mais il nous reste de quoi en confectionner encore. Le compteur 2022 est donc d'ores et déjà ouvert et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



LE COMITÉ DE RÉDACTION

Christine ENTEM, Amandine BRUNET,
Karine MACHEFERT, Adeline MONTUS,
Sonia MERLAUD, Gaëlle LAURENT

VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE